

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LUBERSAC AUVEZERE

2003 / 2016

UN TERRITOIRE NATURE



LE SOMMAIRE

L'Edito du Président	03
Le nouvel EPCI	04
La vie communautaire 2016	06-15
Les travaux du Conseil Communautaire	
OPAH	07
LAEP	07
ALSH	08
Centre Culturel	09
Francophonies - Assoc les amis du centre	10
Médiathèques	11
Centre Culturel LUBERSAC-AUVEZERE	12-13
Maison des Arts et du Goût	14
Office de Tourisme	14
Zone d'activités de Touvent	15
Information nouvelles dispositions en matière d'assainissement	15
Rétrospective – de 2003 à aujourd'hui	16-23
Les Conseils Communautaires	
1er conseil communautaire	16
2e conseil communautaire	16
3e conseil Communautaire	17
Santé	17
Zone d'activités de Touvent	18
Culture	20
Tourisme et Patrimoine	21
Habitat et Voirie	22
Choix - Orientation - Réalisation	23

Photo de couverture : ?????



**CHERS LUBERSACOIS,
MESDAMES, MESSIEURS,
CHÈRE(E)S ADMINISTRÉ(E)S,
BONJOUR,**

Elle se nommera Communauté de Communes du Pays de LUBERSAC-POMPADOUR, elle aura son siège social et administratif au 32 Place de l'Horloge à Lubersac, en lieu et place de l'ancienne pharmacie de Pierre François Ducloux.

Après consultation des conseils municipaux concernés, considérant que la majorité qualifiée requise était atteinte, l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Corrèze en date du 15 septembre 2016, porte officiellement fusion des Communautés de Communes, LUBERSAC AUVEZERE et PAYS de POMPADOUR.

Notre Communauté de Communes LUBERSAC AUVEZERE s'éteindra donc au 31 décembre 2016 et, au 1er janvier 2017, le nouvel EPCI constitué par la fusion aura désormais la charge d'administrer ce nouveau territoire composé de 12 communes, 10 de l'ancien canton de Lubersac auxquelles s'ajoutent les communes de Concèze et Troche et comptera un peu plus de 7 700 habitants.

J'ai eu, trois années durant, la responsabilité d'assumer la présidence de notre Communauté de Communes, responsabilité passionnante, oh combien honorante! La tâche est exaltante, souvent difficile, éprouvante, semée d'embûches et ne mesure cela que celui qui exerce la fonction suprême: le président. Entouré de quelques vrai(e)s ami(e)s qui ont su me conseiller, me soutenir et m'encourager, ces trois années se sont au final plutôt bien déroulées.

Je me suis efforcé avec l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, avec le soutien sans faille de notre Directrice Générale des Services - Nadège Jayout -, avec notre trésorier - Monsieur Monteil - de maintenir l'équilibre financier de notre collectivité. (aucun emprunt en 2016, aucune hausse des impôts.).

Vous me permettrez de rappeler que, de 2012 à 2015, nous avons investi environ 3,5 millions d'euros pour la réalisation de deux projets structurants pour notre territoire, dans le domaine de la SANTE d'abord, avec la construction de la MAISON de SANTE PLURIDISCIPLINAIRE, dans celui de la CULTURE ensuite avec la création du CENTRE CULTUREL.

Vous dire aussi, qu'à cela, comme pour toutes les collectivités, est venue s'ajouter la baisse drastique des dotations de l'Etat

complicant à souhait nos soucis d'équilibre budgétaire. Près de 52 000€ de baisse de la DGF entre 2014 et 2016 - 69 310€ en 2014; 17 757€ en 2016.

Ensemble nous avons réussi. Aujourd'hui les finances de notre Communauté de Communes sont saines, j'en suis à la fois heureux mais fier aussi.

Certes des choix se sont imposés. Difficiles, douloureux, pas toujours compris par tous, je le l'admets, mais la réalité financière dictait les orientations. Nous avons du faire en fonction des moyens qui étaient les nôtres.

Chèr(e)s amies, aujourd'hui une page se tourne. Il y a forcément ce que l'on a déjà oublié, certainement ce que l'on oubliera, mais il y a surtout ce qui ne s'oubliera pas, parce que au quotidien cela contribuera à notre bien être et à notre mieux vivre à tous.

Les pages qui suivent rappelleront les réalisations importantes qui ont vu le jour de 2003 à aujourd'hui, mais diront aussi que 2016 n'a pas été une année blanche.

Je veux conclure cet éditorial en remerciant d'abord, toutes celles et ceux qui ont oeuvré à mes côtés au cours de mes trois années de présidence, toutes celles et ceux qui m'ont accordé leur confiance, m'ont encouragé, conseillé et soutenu sans réserve dans l'exercice de mon mandat, enfin je forme des voeux de réussite pour notre future Communauté de Communes. Que ces deux territoires, si proches, mais parfois si éloignés, enfin réunis, continuent à se développer dans tous les domaines, économiques, culturels, touristiques, sportifs, associatifs. Les richesses et les atouts existent, les femmes et les hommes sont là, prêts à s'investir.

Merci à toutes celles et ceux qui ont oeuvré à mes côtés pour assurer la bonne marche de notre Communauté de Communes LUBERSAC AUVEZERE poursuivre ainsi son développement.

Bon vent à la Communauté de Communes du PAYS de LUBERSAC POMPADOUR,

Je suis confiant,

*Le Président,
Pierre FARGES*

LE NOUVEAU EPCI

CE QUE NOUS SAVONS AUJOURD'HUI DU FUTUR EPCI

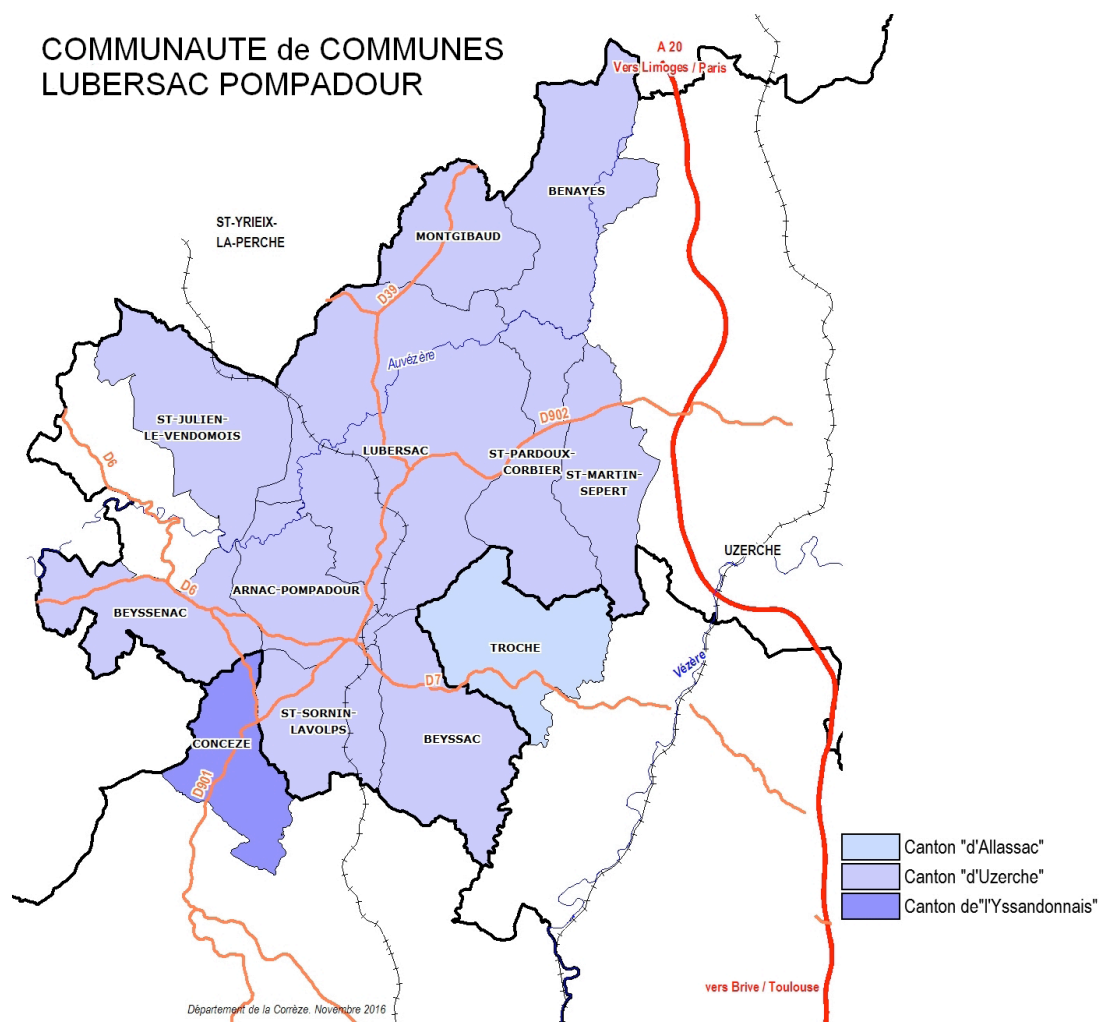
1 - SON NOM : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS LUBERSAC POMPADOUR

2 - SON SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIVE : 32, Place de l'Horloge - LUBERSAC



3 - SON PÉRIMÈTRE :

10 des 12 communes de l'ancien canton de Lubersac auxquelles s'ajoutent les communes de Conçèze et de Troche qui faisaient déjà partie de la Communauté de Communes du Pays de Pompadour



4 - LE NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :

31 membres (selon accord local adopté après vote à la majorité requise par les conseils municipaux des communes membres)

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES	ARNAC	BENAYES	BEYSSAC	BEYSSENAC	CONCEZE	LUBERSAC	MONTGIBAUD	ST JULIEN	ST MARTIN	ST PARDoux	ST SORNIN	TROCHE
	4	1	3	2	2	8	1	1	2	2	3	2

5 - LES STATUTS ET LES COMPÉTENCES EXERCÉES

Elles se répartissent en trois grands groupes:

OBLIGATOIRES :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique

Compétence qui comporte notamment LA PROMOTION DU TOURISME ET LA CREATION D'OFFICE DE TOURISME

- A management, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieu aquatiques et des inondations

OPTIONNELLES :

- Assainissement

Collectif (nouvelle compétence) et non collectif

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs, culturels d'intérêts communautaires
- Politique du logement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire qui comprend entre autre la Maison de Santé Pluridisciplinaire et l'enfance jeunesse.

FACULTATIVES :

- SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)
- Aménagement numérique
- Actions à caractères touristiques et de loisirs

Entretien, sécurité et balisage des sentiers de randonnées

LA VIE COMMUNAUTAIRE



CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Le Conseil Communautaire s'est réuni 8 fois au cours de l'année 2016. Ces réunions se sont déroulées dans toutes les communes membres.

BENAYES	Le 07 mars 2016
LUBERSAC	Le 23 mars 2016 (<i>vote du budget 2016 et du compte administratif 2015</i>)
	Le 09 août 2016
	Le 15 décembre 2016
MONTGIBAUD	Le 09 novembre 2016
ST JULIEN LE VENDOMOIS	Le 27 juin 2016
ST MARTIN SEPERT	Le 28 septembre 2016
ST PARDOUX CORBIER	Le 19 avril 2016

POLITIQUE TERRITORIALE

Participation à l'ensemble des réunions concernant la politique territoriale et le programme européen LEADER :

- Comité de Pilotage
- Comité Unique de Concertation (CUC)
- Etude pré-opérationnelle de l'OPAH

PRÉPARATION À LA FUSION DES DEUX COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

- Un Cabinet d'Etudes (Calia Conseils) a accompagné les deux Communautés de communes dans leurs réflexions préalables à la fusion et dans la préparation d'un projet commun de territoire.
- Puis, ce travail s'est prolongé par la mise en place de sept groupes de travail constitués pour réfléchir à l'harmonisation des compétences et à l'organisation du futur EPCI.
- Tous les maires et le Président de la Communauté de Communes ont participé à ces ateliers de réflexion. La Directrice Générale des Services a synthétisé ces réflexions et analyses en lien avec les agents communautaires en charge des différentes compétences.
- Le Conseil Communautaire du 28 Septembre 2016 qui s'est tenu à St-Martin Sepert a été l'occasion de rendre compte à l'ensemble des membres de l'état d'avancée des réflexions.

Les ateliers thématiques avaient pour représentants de notre Communauté de communes :

ENFANCE/JEUNESSE :

Jean-Louis CHASSAING - André HENAUX

ASSAINISSEMENT :

Jean-Pierre DECAIE - Guy DEVEIX - Pierre FARGES *Pdt ComCom*

CULTURE :

Jean-Pierre DECAIE - Pierre FARGES *Pdt ComCom*

MOYENS ET RESSOURCES INFORMATIQUES :

Jean-Pierre NEXON - Jean-Louis MAURY

TOURISME : Jean-Louis MAURY - Pierre FARGES *Pdt Comcom*

RESSOURCES HUMAINES :

Jean-Pierre DECAIE - André HENAUX - Pierre FARGES *Pdt ComCom*

FINANCES :

Jean-Pierre NEXON - Guy DEVEIX - Pierre FARGES *Pdt ComCom*

L'OPHA

Vers la définition d'une nouvelle politique en faveur de l'habitat

Qu'est-ce qu'une OPAH ?

L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est un outil d'intervention publique sur les territoires présentant des difficultés liées à l'habitat privé.

Il vise à **fiabiliser la connaissance de l'état de l'habitat privé** ainsi qu'à créer des conditions favorables à la **reconquête immobilière** par la réalisation de travaux.

Une étude pré-opérationnelle en cours

La Communauté de communes Lubersac-Auvézère participe aux côtés de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (maître d'ouvrage) et de la Communauté de communes du Pays de Pompadour a missionné le Cabinet Soliha et le Creuset Méditerranée pour conduire une étude pré-opérationnelle qui devrait s'achever début 2017.

Au regard des problématiques rencontrées sur ce territoire d'étude, trois axes majeurs d'intervention peuvent être avancés :

- La lutte contre la vacance et accueillir de nouvelles populations
- La requalification et l'adaptation du parc de logements
- L'amélioration de la qualité urbaine et du cadre de vie.

Deux dispositifs complémentaires pour répondre à des enjeux différenciés vont voir le jour au **printemps 2017** :

- une OPAH de droit commun avec pour objectif de mettre en œuvre un projet d'amélioration du parc immobilier privé et du cadre de vie, ainsi un dispositif d'incitation des propriétaires occupants et bailleurs via un subventionnement des travaux par l'ANAH et les collectivités locales (Région, Département, CDC) sera mise en place pour 5 ans.
- une OPAH Renouvellement Urbain (OPAH RU) avec pour objectif de renforcer l'action publique sur des secteurs prioritaires dans une logique de requalification globale, des dispositions similaires à une OPAH de droit commun avec en plus, une majoration de subventions par les collectivités dans un périmètre donné en centre-bourg et la mise en œuvre d'outils coercitifs lorsque que l'incitation ne suffit pas. Le centre-bourg de Lubersac devrait bénéficier de cette OPAH RU.

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (L.A.E.P.)

Tous les jeudis matins, à la salle polyvalente de Lubersac, les jeunes enfants (de 0 à 6ans) accompagnés de leurs parents étaient accueillis pour un moment de convivialité et d'échanges grâce à l'association A.D.A.J.E. qui a, pendant près de deux ans, expérimenté ce type d'accueil qui a trouvé rapidement son public. Ces accueils ont cessé fin juillet 2016 sur ce site.

Afin de ne pas perdre la dynamique engagée et pour compléter l'offre « enfance-jeunesse » déjà présente sur le territoire, la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour a décidé de pérenniser ce Lieu d'Accueil Enfants Parents dès le mois d'octobre 2016.

C'est désormais dans les locaux de l'ALSH (Rue du la Faucherie) que ce service fonctionne. Il est ouvert tous les **jeudis matins de 9h30 à 12h** (sauf pendant les vacances scolaires) toujours sans inscription, de manière anonyme et gratuite. La pérennisation de ce service a été rendu possible grâce aux soutiens de la CAF et de la MSA.



LA VIE COMMUNAUTAIRE

ALSH

Ouvert depuis septembre 2003, le centre de loisirs ose proposer des vacances aux enfants en les accueillant avec des programmes abondamment « ouverts » où tout n'est pas déjà figé ! Une démarche sortant des sentiers battus initié par l'équipe pédagogique et vivement encouragée par les services DDCSPP.

Cette conception pédagogique remporte, depuis quelques années, très largement les suffrages des enfants et, par voie de conséquence, des parents qui sont moins dans la demande d'éventuels programmes où les grilles de la semaine sont toutes pré-remplies d'activités diverses et variées !!

Autre initiative devenue incontournable chaque été, le séjour de 5 jours à Neuvic qui s'adresse en particulier aux plus de 8 ans même si, à l'avenir, le public visé sera âgé de 10 ans et plus. Des éducateurs sportifs de Profession Sport Limousin encadrent des ateliers de boxe éducative, escrime, trottinette, tir à l'arc, sarbacane, etc.

Après un premier essai réussi en octobre 2015 (« Le bal des sorcières »), l'équipe d'animation a relevé le défi de proposer des spectacles vivants en collaboration avec le Centre culturel communautaire. Cette expérience s'est poursuivie avec « Aquillo, l'enfant goutte d'eau » et une pièce de théâtre « L'inspecteur Toutou ». Pour cette fin d'année, « le rock du Père Noël » a mis le feu au centre culturel !!

L'ensemble des activités est financé en partie par la communauté de communes, la CAF et la MSA avec le soutien technique de la DDCSPP.

Renseignements :

09 61 57 08 80 ou lesptites.canailles@orange.fr



EN 2016



CENTRE CULTUREL LUBERSAC-AUVÉZÈRE

Inauguration officielle du 19 décembre 2015 en présence :

- de la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Corrèze : Magali DAVERTON.
- des Sénateurs de la Corrèze : Claude NOUGEIN et Daniel CHASSEING.
- du Président du Conseil Départemental : Pascal COSTE.
- des Conseillers Départementaux : Francis COMBY, Annie QUEYREL-PEYRAMAURE, Lilith PITTMAN.
- du Président de la Communauté de Communes : Pierre FARGES.
- des Maires des Communes de la Communauté de Communes : Jean-Pierre DECAIE, Jean-Louis CHASSAING, Guy DEVEIX, André HENAU, Jean-Louis MAURY, Jean-Pierre NEXON.
- des Maires de la Communauté de Communes du Pays de Pompadour.
- des Conseillers Municipaux des Communes.
- des Mairaines du Centre Culturel : Claude LAVAL et Nathalie MARCILLAC.
- des entrepreneurs qui ont réalisé le bâtiment.

Un public de plus en plus nombreux :

- Plus de 300 personnes en concert dansant.
- Une moyenne de 120 personnes par spectacles.

Des associations culturelles actives qui œuvrent toute l'année au Centre Culturel :

- Lo chavilher.
- L'Atelier de Peinture de Lubersac.
- Lub Danse.
- Lubersac Loisirs Créatif.
- L'ACPP de Pompadour depuis septembre 2015.
- Familles Rurales.
- Ciné Plus.

Toutes les associations culturelles du territoire de la Communauté de Communes peuvent demander à utiliser le Centre Culturel pour y pratiquer leurs activités.

La programmation 2017 devrait être envoyée dans les foyers courant janvier 2017.

Remerciements aux entreprises qui ont contribué financièrement à la programmation : SUPER U LUBERSAC, MINERVA OIL, CONTANT SAS, FREYSSINET, LASCAUX, SOGEA, EASY LOC 19, BERGEVAL, AXA ASSURANCE LUBERSAC, DUBOIS & ASSOCIES, CAISSE LOCALE DU CREDIT AGRICOLE.

ACCUEIL - BILLETTERIE

Mardi : 9h00-12h00

Mercredi : 14h00-18h00

Vendredi : 10h00-12h00 / 14h00-18h00

Jour de spectacle : 14h00-18h00

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés selon les besoins du service.

Retrouvez-nous :

Avenue du château

19210 LUBERSAC

05.55.73.20.00

centreculturel@lubersac-auvezere.fr

www.lubersac-auvezere.fr



Rejoignez-nous sur
facebook



France Bleu Limousin :
Partenaire radio
du Centre Culturel.

EN 2017, LE CENTRE CULTUREL S'INSCRIRA DANS LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ! DES MODIFICATIONS DU NOM DU SITE INTERNET, DES HORAIRES, ETC. PEUVENT INTERVENIR EN COURS D'ANNÉE.



Bonjour Bienvenue Centre Culturel LUBERSAC-AUVÉZÈRE

PLAN DE VIGILANCE

Pour votre Sécurité :

Selon les instructions ministérielles et préfectorales.

Il est **INTERDIT** dans le Centre Culturel :

- Couteau / Objet tranchant
- Bombe Larymogène
- Casque
- Grande bouteille / Petite bouteille avec bouchon
- Sandwichs / carottes
- Sac de grande contenance
- Sac de grande contenance

CONTRÔLE VISUEL DES SACS

Toute personne ne respectant pas le plan de vigilance et le contrôle se verra interdire l'accès au Centre Culturel.

Tout incident entrainera l'alerte auprès des forces de l'ordre.

Merci de votre compréhension.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

LES FRANCOPHONIES EN LIMOUSIN

Pour la 13^{ème} année consécutive, le Festival Régional des Francophonies en Limousin a fait étape à Lubersac, dans le cadre de la programmation annuelle du Centre Culturel Lubersac-Auvézère.

Le 23 septembre 2016, le groupe québécois, le Vent du Nord a offert au public, venu en nombre, un véritable hommage à la langue française sous des airs acadiens et irlandais. Mondialement connus, après plus de 1500 concerts sur 5 continents et 8 albums, Le Vent du Nord est non seulement considéré comme un ambassadeur francophone incomparable mais également comme le groupe phare dans le mouvement de renaissance de la musique traditionnelle du Québec qui soulève l'enthousiasme. Aujourd'hui formé des chanteurs et multi-instrumentistes Nicolas Boulerice, Simon Beaudry, Olivier Demers et Réjean Brunet, les quatre musiciens, issus d'horizons pluriels, ont en commun une solide formation musicale et une passion pour la musique traditionnelle québécoise. Leurs qualités d'interprètes, d'arrangeurs et de composition, tout autant que leur très forte présence scénique d'une profonde générosité, sont dorénavant reconnues à l'échelle mondiale. Depuis sa fondation en 2002, le groupe a été lauréat de nombreux prix prestigieux tels que le Grand Prix du disque Charles Cros, deux Juno Awards et a été élu « artiste de l'année » dans les réseaux North American Folk Alliance. Fort d'une complicité hors normes et d'une véritable authenticité dans sa démarche, le quatuor aborde le trad comme un style et ancre sa tradition musicale dans le présent. Les compagnons de scène interprètent des chansons têtues, empreintes de politique, d'histoires d'amour et de satires. De la sobriété du chant a capella, aux arrangements sophistiqués, le voyage dans l'univers du groupe va droit au cœur et ne laisse personne indifférent.



Centre
Culturel
Lubersac-Auvézère

LES AMIS DU CENTRE CULTUREL

Au mois d'août dernier, une nouvelle association a vu le jour. Il s'agit des « Amis du Centre Culturel du Pays de Lubersac Pompadour », que nous appelons entre nous de façon abrégée : ACCPLP !

Notre objectif est d'être un partenaire actif pour le Centre Culturel :

- en aidant à l'organisation des spectacles et leur bon déroulement ;
- en étant force de proposition pour la programmation.

Vous souhaitez donner un peu de votre temps à la vie culturelle de notre territoire ? Contactez-nous au Centre Culturel !

VOTRE MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

« Toute culture naît du mélange, de la rencontre, des chocs. A l'inverse, c'est de l'isolement que meurent les civilisations. » de Octavio Paz

LES SERVICES

- **L'heure du conte** : C'est un service gratuit, qui se déroule un mercredi par mois à partir de 10H en direction du public des bébés lecteurs (3 mois-3 ans). La pétillante Nathalie Collet, ATSEM à la crèche de Pompadour est chargée de ce temps d'animation. Elle proposera une boîte à livres, ou un éveil musical.



La conteuse Colette Migné à l'occasion du Festival Coquelicontes, le vendredi 22 Mai au centre Culturel de Lubersac a su enchanter et captiver enfants et enseignants des classes de CP, CE1 et CM1 de l'école de Lubersac.

- **La boîte de retours** située devant le bâtiment permettant le retour des documents même en cas de fermeture de l'établissement.
- **Le portage à domicile** sur le territoire intercommunal (Montgibaud - Benayes - Saint-Pardous Corbier - Saint-Martin Sepert - Saint-Julien Le Vendomois)
- **Le Relais Infos Jeunes (RIJ)** : C'est un service gratuit, proposant un accueil anonyme, sans rendez-vous destiné aux jeunes du territoire leur permettant de s'informer sur tous les domaines touchant à leur vie quotidienne : organisation des études, métiers, formations, recherche d'un job, logement, aides aux projets, loisirs, santé, transport, mobilité internationale, vacances... Le réseau des RIJ, c'est un projet partenariat entre le CRIJ du Limousin et l'ONISEP.
- **Le Point Public Multimédia** doté de 10 postes informatiques. Impressions (0.30€/ 0.60 € en couleur) et photocopies (0.20€/0.60€) payantes.

NOUVEAUTÉ 2016

- **La Médiathèque Numérique**, nouveau service GRATUIT de vidéo à la demande, accessible pour les abonnés ayant une carte de prêt, permettant de visionner 3 programmes par mois (film, documentaire...).

LES TEMPS FORTS

- Le Festival « Coquelicontes » (photo n°01)



La pétillante Nathalie Collet enchante petits et grands un mercredi par mois lors de ses séances de l'Heure du conte.

- Bibliothèque En Fête
- Le Prix de l'album Jeunesse

Les Horaires

Lundi	10h - 12h
Mardi	
Mercredi	10h - 12h 14h - 18h
Jeudi	14h - 18h ●
Vendredi	14h - 18h ●
Samedi	10h - 12h 14h - 18h

- A noter : une coupure de 15h30 à 16h45 les jeudi et vendredi en raison des ateliers périscolaires, exceptée pendant les vacances scolaires.

CONTACT

Médiathèque de Lubersac, rue Souham 19210 LUBERSAC

Tél. : 05 55 73 91 96

Mail : mediatheque@lubersac-auvezere.fr

Retrouvez le catalogue de la Bibliothèque sur le portail

www.mediatheque.lubersac-auvezere.fr

afin de faire vos réservations de chez vous.

CENTRE CULTUREL LUBER

NOVEMBRE 2015 - OCTOBRE 2016 : UNE ANNÉE RICHE EN RENDEZ-VOUS !



Mars/Avril : Exposition sur la nature



Avril : Chœur Homm' & Gars



Avril : Bat de l'Aile



Mars : Prune verte et cheval bambou



Septembre : Le Vent du Nord



Octobre : Exposition Christian



Février : Les Humeurs Cérébrales



Octobre : Les Trois Cafés Gourmands

Juillet :
Marcel F



Août : Exposition Atelier de Peinture



Janvier 2016 : Hansel & Gretel



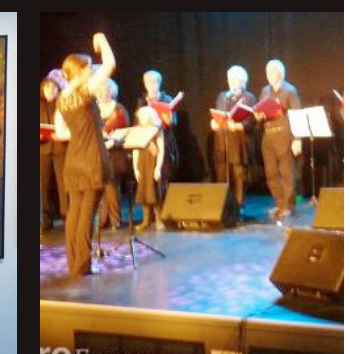
Juillet : Exposition
Magali ASSELIN



Décembre 2015 : Hommage à Edith PIAF



Décembre 2015 : Exposition Claude LAVAL



reFrance

Crédits photos : Jean-Luc GALLET 86 - Henri PALISSE journal La Montagne - Centre Culturel Lubersac-Auvézère

SAC-AUVEZERE



Mai : Anne Charlotte MONTVILLE



ian GAZEAU



Octobre : La Cantatrice Chauve



Juin : Matthias DESMOULIN



et : Conférence
cel RUFO



Octobre : Le Médecin Malgré Lui



Juin : Exposition
Guy SERMADIRAS



Juillet : Exposition
L'Amour du Maillot



Septembre : Exposition Robert MERGNAC



Juin : Nathalie
MARCILLAC



Décembre 2015 : Ensemble
Vocal du Pays de Pompadour



Novembre 2015 : Entrée des Artistes



Novembre 2015 : 1^{ère} mondiale,
échographie Cardiaque à distance

LA VIE COMMUNAUTAIRE

MAISON DES ARTS ET DU GOÛT

La Maison des Arts et du Goût ... derrière une vitrine, une idéologie...

Nichée dans cet écrin précieux qu'est la Maison Renaissance, la Maison des Arts et du Goût a ouvert ses portes cette année encore à plus de 2 000 visiteurs. Elle propose à la vente des produits très variés, avec, régulièrement, des nouveautés, qui font le bonheur des touristes et des clients locaux. Comment ne pas céder à la tentation de rapporter chez soi un panier garni de spécialités de la région, un souvenir de ses vacances, un petit morceau de terroir !

Car derrière la façade de cette jolie boutique, il y a une idéologie : la volonté des fondateurs de cette association, depuis treize ans, de mettre en avant le savoir-faire de nos artisans. Cette promotion se fait à travers les réseaux sociaux (facebook) et en direct sur le terrain (grâce à des dégustations au camping durant l'été, ainsi que sur la place de Lubersac lors du Marché de Noël). La fréquentation et les ventes restent stables ce qui démontre bien que la Maison de Pays s'inscrit parfaitement dans le paysage patrimonial de notre territoire à l'image du patrimoine bâti, le patrimoine gastronomique et artisanal qui doivent être préservés car ils contribuent au maintien de notre identité régionale.



OFFICE DE TOURISME

La loi NOTRe dispose désormais que « la promotion et la création d'Offices de Tourisme » est une compétence obligatoire des nouveaux EPCI. A compter du 1^{er} janvier 2017, les Offices de Tourisme de Lubersac et de Pompadour ne feront qu'un.

Afin de gagner du temps et d'être en place au 1^{er} janvier 2017 pour préparer efficacement la future saison touristique, nous avons souhaité anticiper cette obligation.

La dissolution de l'Office de Tourisme prononcée à l'unanimité des membres présents dans la séance du 04 mars 2016 et validée par le Conseil Communautaire dans sa séance du 07 mars 2016 a ainsi permis, l'élargissement du territoire d'intervention de l'Office de Tourisme de Pompadour. Grâce à la modification des statuts de ce dernier a été créé un Office de Tourisme « nouvelle génération » qui porte le nom d'Office de Tourisme Pompadour-Lubersac. Ainsi, la mutualisation des personnels en place a permis le fonctionnement normal de la saison touristique 2016, particulièrement sur le point de Lubersac : accueil du public, information, promotion du territoire, distribution de documentation, renseignements des prestataires touristiques...

Conscientes que le tourisme représente un enjeu économique majeur pour ce territoire, les deux Communauté de Communes



ont souhaité immédiatement s'attacher le concours d'un Directeur d'Office, pour :

Elaborer un projet commun de développement du territoire

- Réorganiser en interne les moyens humains
- Identifier les pistes de travail à privilégier
- Mettre en place les outils nécessaires au bon accueil de la clientèle touristique
- Favoriser la venue de nouveaux publics sur notre territoire

Tourisme, il a effectué une partie de sa carrière au Comité Régional du Tourisme du Limousin puis comme Directeur Adjoint à l'Office de Tourisme de Brive.

ZONE D'ACTIVITÉS DE TOUVENT

En 2016, les deux derniers lots disponibles sur la zone d'activités communautaire ont trouvé acquéreurs. La signature est intervenue au mois de décembre. La SCI ANTONIOL-CHASSAGNE a acquis un terrain de 1 917 m² pour y installer son activité d'auto-école. Le second lot a été vendu à Mr Jean-Michel TREILLE, d'une contenance totale de 3 352 m².

Ces deux lots ont été vendus par la Communauté de communes - comme pour les précédents - au prix de 8€ HT/ m². Des travaux VRD de viabilisation consécutifs à un permis d'aménager ont été nécessaires avant la cession de ces terrains.

Ce chantier a été coordonné par le maître d'œuvre SOTEC Plans et les travaux confiés au mois d'octobre, à l'entreprise LASCAUX pour un montant de 37 312€ HT.



2017 - IMPACT DU TRANSFERT DE LA COMPETENCE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF » SUR LA FACTURE D'EAU

La compétence assainissement collectif est aujourd'hui exercée par la Commune de Lubersac.

Au 1^{er} janvier 2017, les Communautés de Communes Lubersac-Auvézère et du Pays de Pompadour fusionneront pour ne former qu'une seule entité juridique : la Communauté de Communes du Pays de Lubersac-Pompadour vers qui sera transférée la compétence « assainissement collectif » (loi Nôtre).

Pour exercer cette compétence, il est envisagé un avenant au contrat d'affermage en cours avec la SAUR pour la Communauté de Communes du Pays de Pompadour.

Ce service public de l'assainissement sera doté d'un budget annexe qui devra être en équilibre. Les subventions d'équilibre -comme c'était le cas pour la commune de Lubersac- sont désormais interdites, les recettes devant équilibrer les dépenses.

Une nouvelle tarification sera donc mise en place au 1^{er} janvier 2017 avec augmentation du coût de cette prestation assainissement (nouvelle part « fermier ») qui sera facturée (en fonction de votre volume de consommation d'eau) sur une même facture.

La tarification n'est pas totalement arrêtée à la rédaction de cet article, mais à titre indicatif, pour un foyer consommant 120 m³, la facture sera de l'ordre de 700€ (dont environ 50% pour l'eau et 50% pour l'assainissement collectif). Seule la part « assainissement » va connaître une progression, le prix de l'eau pour sa part collectivité « Syndicat des eaux de l'Auvézère » n'a quant à elle pas progressé depuis 1995.

LUBERSAC AUVEZERE DE

1^{er} CONSEIL COMMUNAUTAIRE



2^{eme} CONSEIL COMMUNAUTAIRE



2003 À AUJOURD'HUI

3^{ème} CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Commune de LUBERSAC

DECAIE Jean Pierre - *maire*
FARGES Pierre - *maire adjoint*
SOULLIER Hélène - *maire adjoint*
PINET Georges - *maire adjoint*
BERTRAND LAFEUILLE Agnès - *maire adjoint*
BERQUE Françoise - *conseillère municipale*
LACHENAUD Claude - *conseiller municipal*
CHARLES Catherine - *Conseillère municipale*
CROISET Charles - *conseiller municipal*
POINT LESPINASSE Franck - *conseiller municipal*

Commune de BENAYES

MAURY Jean Louis
maire adjoint
LAVAUD Serge
maire adjoint

Commune de MONTGIBAUD

CHASSAING Jean Louis
maire
CHASSAIN Franck
maire adjoint



Le 18 avril 2014 à l'issue du
3^{ème} Conseil Communautaire,
Pierre FARGES,
maire adjoint
est élu Président de la
Communauté de Communes
LUBERSAC/AUVEZERE

Commune de St-MARTIN SEPERT

HENAUX André
maire
DEMONJEAN Geneviève
maire adjoint

Commune de ST PARDOUX CORBIER

DEVEIX Guy
maire
BOUDINET Daniel
maire adjoint

Commune de St-SAINT JULIEN LE VENDOMOIS

NEXON Jean-Pierre
maire
RESTIER Georges
maire adjoint

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE



INVESTISSEMENT :

~1,5 millions €

- 4 médecins généralistes
- 2 chirurgiens dentistes
- 4 infirmiers

- 1 ostéopathe
- 1 kinésithérapeute
- Service ambulanciers
- Service LUBERSAC SANTE
- 1 orthophoniste
- 1 sage femme



LUBERSAC AUVEZERE DE

LA ZONE D'ACTIVITÉS DE TOUVENT



Entreprise MENUISERIE PEIXOTO PLAZ



Garage automobiles RAVEL



Travaux Publics - Terrassements - VRD LASCAUX TP



Machines agricoles, Motoculture entreprise CHEVALIER



Société PHENIX



Couverture Charpente Zinguerie Entreprise DB ZINC

2003 À AUJOURD'HUI

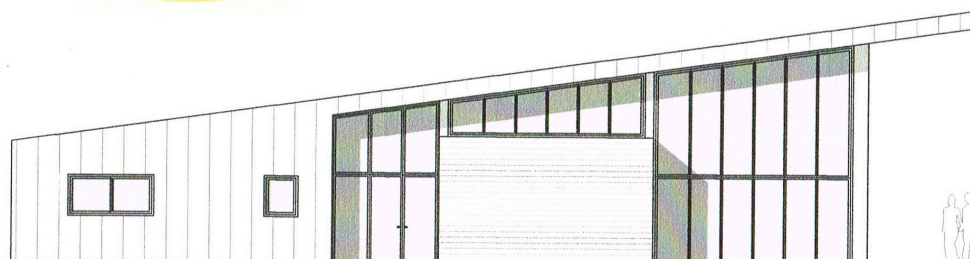


Alimentation BRICOLAGE HYPERMARCHÉ E. LECLERC

AUTO
ECOLE
ANTONIOL



Plomberie - Chauffage - Géothermie
ENTREPRISE TREILLE



LUBERSAC AUVEZERE DE

CULTURE



2005 La bibliothèque devient MEDIATHEQUE



2006 Création du Musée du Trésor des Archiprêtres



2015 OUVERTURE CENTRE CULTUREL
INVESTISSEMENT : ~1,7 millions €



2003 À AUJOURD'HUI

TOURISME - PATRIMOINE



OFFICE de TOURISME Reclassement en 2014



2003 Création MAISON DES ARTS ET DU GOÛT



TRAVAUX de RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE CORBIER

SENTIERS de RANDONNÉE

2009

6 sentiers classés au PDIPR

LUBERSAC AUVEZERE DE

HABITAT - VOIRIE

ACCUEIL HABITAT

2004

**Création d'un SERVICE LOCAL
D'ACCUEIL - SLA**

La Communauté de Communes
LUBERSAC AUVEZERE est choisi par le
pays comme structure administrative
porteuse de cette démarche.

Recrutement d'une chargée de
mission pour mener à bien cette
opération en la personne de Nadège
CHASSAGNE. (Aujourd'hui Nadège
JAYOUT DGS COMCOM - Commune)

2007

Réalisation de 16 logements sociaux

MONTGIBAUD : 3

ST JULIEN : 2

SY PARDOUX : 4

LUBERSAC : 7

VOIRIE 2004/2016

195 km de voirie communautaire

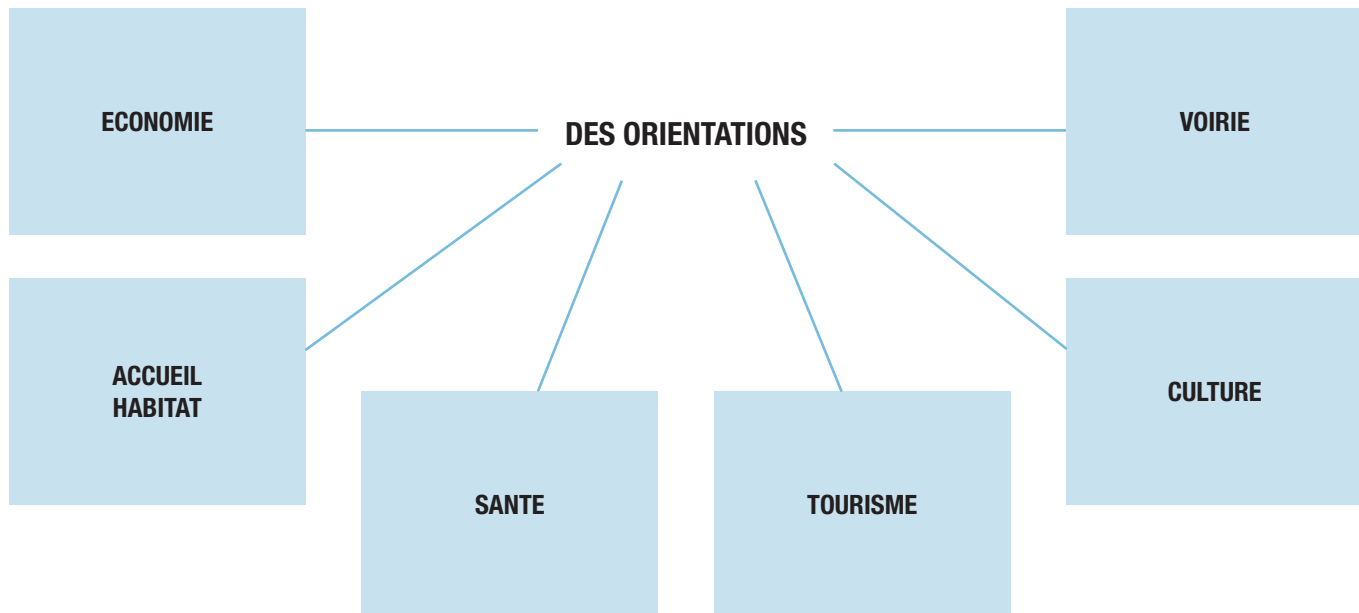
Fonctionnement
159 000 €

Investissement
2 061 000 €

TOTAL
2 220 000 €

2003 À AUJOURD'HUI

CHOIX - ORIENTATION - REALISATIONS



DES CHOIX

ACQUISITIONS FONCIERES

FAVORISER L'INSTALLATION D'ENTREPRISES NOUVELLES PERMETTRE AUX ENTREPRISES LOCALES DE SE DELOCALISER DYNAMISER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU TERRITOIRE
1^{ère} acquisitions dès 2004, puis nouvelles acquisitions en 2005, puis 2006 et 2007
Au total acquisition de 13 ha environ de foncier pour le développement économique local

DE GRANDES REALISATIONS

